

RENTÉE SCOLAIRE

Les jeunes enseignants partagés entre impatience et appréhension

Les professeurs stagiaires du second degré, dont une partie découvre sa classe ce jeudi matin, étaient réunis lundi et mardi à Sélestat. Pour bénéficier notamment de conseils sur la manière de bien démarrer l'année, dès la rentrée.

Nombre de futurs enseignants du second degré, parmi les quelque 340 réunis lundi et mardi à l'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) de Sélestat, comme chaque année à la fin août, confiaient une appréhension à la veille de leur première véritable rentrée. Mais aussi une impatience à se lancer dans « un métier épanouissant » et à « confronter la théorie à la pratique », complétait Marine, alternante en lettres, sélectionnée sur entretien, comme une soixantaine d'autres en Alsace, pour enseigner six heures par semaine en collège ou en lycée, tout en poursuivant une deuxième année de master (M2).

La posture à tenir face aux élèves

Alternants, stagiaires à plein temps titulaires du master Mef (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), sta-

giaires à mi-temps (avec un autre master) ou autres professionnels de l'Éducation nationale en reconversion, tous ont bénéficié de conseils de formateurs de l'Inspé et d'inspecteurs de leur discipline. Notamment sur « la posture face aux élèves » à tenir dès les premiers jours de l'année scolaire, expliquent certains. « Il faut savoir se présenter, se positionner comme un prof et pas comme un stagiaire, imposer un cadre ferme... », sans oublier « les consignes et règles de sécurité » spécifiques à l'Éducation physique et sportive.

« Ça va être sportif »

Se sentent-ils prêts ? Pas vraiment. Alternants en anglais, Lucas, Elsa, Julie et Clara, âgés de 21 à 24 ans, ont suivi « cent cinquante heures de stage en M1 », dont une partie en observation et jamais seuls, « en responsabilité ». Ils ont été « formés à la préparation de séquences théoriques », mais n'ont pas pu s'avancer au-delà des « grands axes et notions du programme ». « On ne connaît notre affectation que depuis le 19 août et notre classe depuis le 29 août. On peut construire de petites séquences, histoire d'avoir plus de temps ensuite et de savoir si ça correspond au niveau des élèves », anticipent-ils.



Les professeurs stagiaires du second degré étaient réunis lundi et mardi à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation. Ils ont bénéficié de conseils, notamment sur « la posture face aux élèves » à tenir dès les premiers jours de l'année scolaire. Photo DNA/Franck DELHOMME

En collège ou en lycée, les alternants se voient en principe confier deux classes de même niveau, mais ce n'est pas toujours le cas. Aussi comptent-ils particulièrement sur le soutien de leur tuteur ou tutrice dans l'établissement, où ils seront tous les lundis et vendredis, en plus

de leurs propres cours le reste de la semaine. « Ça va être sportif ! » Il y a même de quoi être « un peu terrifié, même si on ne le montre pas », conclut Elsa, néanmoins souriante.

« L'accompagnement dans le métier s'est considérablement renforcé », a rassuré le recteur Olivier Fa-

ron, passé « saluer les entrants dans le métier » ayant fait « le choix de l'Éducation nationale », avant d'affirmer l'engagement de l'académie d'être « à l'écoute » de chacun à travers « une politique de ressources humaines de proximité » et de présenter la « révolution copernicienne »

ne » que présente la nouvelle école académique de la formation continue (lire ci-dessous).

« Il n'y a pas d'angélisme »

« On n'en sait jamais assez, on apprend toujours », Sophie en est convaincue. À 21 ans, elle a déjà été contractuelle, trois heures par semaine, lors de son année de M1. Un cursus exigeant par lequel ne passent pas d'autres contractuels embauchés ponctuellement pour pallier le manque de professeurs, deux alternants s'en agacent : « À quoi bon faire toutes ces études alors ? Ça revient à dire que tout le monde peut être prof, ça nous remet en question... »

Sans partager ce point de vue, Hélène, stagiaire à mi-temps en reconversion après un autre parcours professionnel, constate qu'« il n'y a pas d'angélisme ». « On s'attend à travailler beaucoup pour un salaire qui n'est pas très élevé. On est tous conscients d'entrer dans une institution en crise », résume-t-elle, sans pour autant douter de sa vocation de professeur de lettres. Aussi Olivier Faron les a également encouragés : « On parle beaucoup de l'éducation nationale, ce sont surtout des inquiétudes qui s'expriment, mais soyez fiers ! »

Catherine CHENCINER

Une cellule à l'écoute des chefs d'établissement

Un nouveau dispositif est en place au rectorat de l'académie de Strasbourg pour répondre aux inquiétudes des chefs d'établissement avant la rentrée, notamment en termes d'effectifs.

La cellule de rentrée activée en début de semaine dernière est une première à Strasbourg. Si le rectorat est logiquement mobilisé chaque fin d'été sur la question des effectifs, il s'agit là « de proposer un point d'écoute et une adresse courriel uniques », indiquent Claudine Macresy-Dupont et Carine Pillet, respectivement secrétaire générale et directrice des ressources humaines de l'académie.

Sont ainsi réunies dans une salle quatre à cinq personnes, pas toujours les mêmes, dont certaines émanant de la division de l'organisation scolaire (les moyens) et de la direction des ressources humaines (les personnes), et un ou deux chefs d'établissement qui répondent au téléphone, prennent note des demandes et les orientent vers les services concernés. La mixité de cette « plateforme » donne aussi l'avantage « de connaître les problématiques des uns et des autres ». « On gagne du temps et il y a une traçabilité. On peut préparer des réponses déjà étayées, peut-être pour une foire aux questions », envisage la DRH.

Fidéliser les contractuels

La cellule s'adresse essentiellement aux personnels de direction du second degré, dont Bernadette Barthel, principale de collège tout juste retraitée, connaît bien les difficultés à chaque rentrée. « Les chefs d'établissement s'inquiètent de voir qu'il leur manque un prof ou quelques heures d'enseignement, qu'ils n'ont pas les noms de leurs

stagiaires... Ils peuvent râler ou avoir besoin d'être rassurés, nous parlons le même langage ! C'est important de leur apporter une réponse le plus vite possible et c'est très judicieux », développe-t-elle.

La cellule répond aussi à d'autres questions, notamment celles des enseignants contractuels. Recrutés en plus grand nombre au printemps dernier en raison des absences dues au Covid, ils étaient environ 650 dans le second degré en juin (8 % du total) et devraient être dans les 500 à la rentrée, dont 80 nouveaux, selon le rectorat. Parmi ceux de l'an dernier, certains ont renoncé depuis. Néanmoins, précise la secrétaire générale, « la nouveauté, c'est d'avoir pu leur faire signer des contrats jusqu'au

31 août pour les fidéliser ». Dans le premier degré, ils étaient 200 contractuels en juin (1,5 % du total) et seront probablement 180 en septembre, dont 80 bilingues et près d'une trentaine de nouveaux, même si, précise le rectorat, « leur nombre n'est pas encore stabilisé ».

Pas de difficultés à la rentrée, probables tensions dans l'année

Plus qu'à la rentrée en Alsace, c'est dans l'année que sont à craindre des difficultés de remplacement, en particulier dans des disciplines structurellement en tension partout, la technologie, l'économie-gestion, des disciplines profes-

sionnelles industrielles, ou l'allemand dans la filière bilingue. Pour cette voie spécifique, le rectorat a procédé à neuf recrutements via son récent « job dating » (L'Alsace du 25 juin), dont six dans le premier degré, et validé 61 candidatures à même de constituer un futur « vivier ». Ajoutons que, pour la première fois depuis des années, l'académie a pu faire appel à la liste complémentaire du concours de professeur des écoles pour augmenter - d'une vingtaine au moins - le nombre d'enseignants stagiaires dans le premier degré (soit 249).

Pour l'heure, la cellule de rentrée est en place jusqu'à la mi-septembre. Et si son bilan est satisfaisant, elle pourrait être à nouveau mobilisée l'an prochain.



Carine Pillet, la DRH de l'académie (debout), faisant le point avec Bernadette Barthel, chef d'établissement (au centre) qui participe avec beaucoup d'intérêt à la cellule de rentrée. Au total, ils sont quatre ou cinq de services différents à être mobilisés en alternance. Photo DNA/Franck KOBİ

« Formations sur mesure » au programme

La nouvelle école académique de la formation continue, qui ouvre ce jeudi 1er septembre, prévoit une offre « plus lisible et moins cloisonnée » pour l'ensemble des personnels de l'éducation nationale dans la région.



Emmanuelle Pernoux, la directrice de la nouvelle école académique de la formation continue, était déjà en charge de la formation au rectorat. Photo DNA/Franck DELHOMME

Qualifiée de « révolution copernicienne » par le recteur Olivier Faron, en reprenant une expression plus générale du président de la République, l'École académique de la formation continue (EAFCC) est lancée ce jeudi 1er septembre, conformément à un engagement ministériel. Il s'agit, explique la directrice Emmanuelle Pernoux, de « construire des parcours de formation sur mesure » pour les plus de 13 000 personnels de l'académie de Strasbourg, enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, personnels de santé, cadres, accompagnants des élèves handicapés... Une offre désormais « beaucoup plus lisible sur le site internet du rectorat et moins cloisonnée », ajoute-t-elle. Elle pourra ainsi être en partie transversale, par exemple sur les valeurs de la République, de manière à « construire une culture commune ».

Accompagnement spécifique pour « entrants dans le métier »

Une enquête de besoin a été lancée pour concevoir, à partir du schéma directeur national, des propositions « variées et attractives », délocalisées dans les six bassins de formation de l'académie, pour inciter les personnels « à s'en saisir ». À ces « figures libres » s'en ajoutent toujours d'autres « imposées » sur les différentes réformes, du collège, du lycée, des programmes...

Avant de s'y inscrire, les nouveaux « entrants dans le métier » bénéficient d'abord d'un accompagnement spécifique, à l'Inspé (Ins-

tit national supérieur du professorat et de l'éducation) et avec un tuteur, puis d'une formation « continuée » durant leurs trois premières années d'exercice. Pour les néo-contractuels, en plus de quatre jours de formation au début - mais pas toujours avant leur prise de poste -, il est prévu une aide disciplinaire avec les inspecteurs et à la relation pédagogique au retour de chaque période de congé, soit 27 à 30 heures dans l'année. « Ils ont aussi un accompagnement individualisé dans l'établissement pour parer au plus pressé, avec un tuteur qui veille à la construction des premiers cours et au lien avec la direction », précise Emmanuelle Pernoux.

« Trouver un équilibre entre les différentes actions »

Les autres contractuels ont droit, comme tous les enseignants, jusqu'à 24 heures de formation continue par an. Reste la difficulté récurrente à remplacer les personnels absents, en particulier dans le premier degré. C'est pourquoi les programmes, construits avec des partenaires comme l'Inspé ou Canopé, sont plurianuels, insiste Emmanuelle Pernoux, de façon « à pouvoir trouver un équilibre entre les différentes actions de formation ».